Quelques ressources sur MRT :

Définition : Les ressources technologiques

Les ressources technologiques ne sont pas seulement les techniques et les différents outils et machines acquis pour produire des biens et services.

Les ressources technologiques comprennent l’ensemble des équipements mais aussi toutes les techniques, expertises, méthodes, approches et routines de travail utilisées dans l’entreprise.

En effet, outre les instruments et la machinerie, les ressources technologiques  traduisent le tout productif de l’Organisation, l’ensemble des savoir-faire et des pratiques (parfois brevetés) ayant cours dans le processus d’organisation et de production.

Elles traduisent le mode organisationnel et opératoire construit par les employés à l’occasion de leur échanges et production quotidiens.

Face aux changements techniques, parfois majeurs, les entreprises sont constamment sollicitées à revoir, et si nécessaire, à renouveler leurs outils, appareils et modes de production.

Ne pas tenir compte des nombreux progrès et changements techniques réalisés, des nouvelles approches pour s’organiser et produire, des outils et techniques de l’information, des méthodes de communication et de négociation, serait fatal pour l’entreprise et sa pérennité.

Renouveler ses ressources technologiques pour améliorer son rendement et pouvoir produire plus efficacement, plus proprement et de manière plus écologique est aujourd’hui un impératif économique et social majeur.

[SUPPLEMENT INDUSTRIE](https://www.lesechos.fr/19/06/1991/LesEchos/15911-126-ECH_jacques-morin----le-management-des-ressources-technologiques-est-intimement-lie-a-celui-des-ressources-humaines--.htm)

# Jacques Morin: « Le management des ressources technologiques est intimement lié à celui des ressources humaines »

[PROPOS RECUEILLIS PAR A. B.](https://www.lesechos.fr/19/06/1991/LesEchos/15911-126-ECH_jacques-morin----le-management-des-ressources-technologiques-est-intimement-lie-a-celui-des-ressources-humaines--.htm) - [**LES ECHOS**](https://www.lesechos.fr/19/06/1991/LesEchos/index.htm) | LE 19/06/1991

## Jacques Morin, directeur à Eurequip, fondateur et président d'Eurostart, « inventeur " du concept de management des ressources technologiques, a passé vingt ans à des postes de direction chez Péchiney. Il est l'auteur de « l'Excellence technologique» (Jean Picollec/Publi Union, 1985) et co-auteur avec Richard Seurat du «Management des ressources technologiques" (Editions de l'Organisation, 1990).

**Vous avez lancé en 1985 l'idée et le mot de «management des ressources technologiques" que vous définissez comme le management des procédés, des techniques, des méthodes mais surtout des structures et des hommes, de leurs expertises, de leurs compétences. Quel chemin ce concept a-­t­-il parcouru depuis ?**

JACQUES MORIN.-L'expression « ressources technologiques » est passée dans le vocabulaire ce qui signifie que l'idée s'est incarnée... Bien sûr, le bébé m'a échappé, mais je m'en réjouis. Je crois important néanmoins de distinguer le « management de la technologie » du « management des ressources technologiques ». Les premiers à avoir parlé de façon organisée de management de la technologie sont les gens d'Arthur D. Litlle, confrontés à des questions du type « comment faire les bons choix stratégiques de telle ou telle technologie, pour tel ou tel produit, tel ou tel développement »?   
Parler de gestion des ressources technologiques, c'est plus et autre chose. Le management de la technologie relève d'un chef de produit ou d'un directeur de produit ou de recherche alors que le management des ressources technologiques relève de la direction de l'entreprise. Il est totalement lié au management des ressources humaines à travers les compétences. 

**Comment cette « incarnation » s'est­-elle traduite concrètement ?**  
Au plan national, le Xe plan a réuni un intergroupe Recherche et Développement Technologique présidé par Yves Farge qui a repris toute la réflexion sur la gestion des ressources technologiques dans des termes très proches de « l'Excellence »; l'Anvar a mis en place un dispositif d'aide au diagnostic du management des ressources technologiques pour offrir aux PME la possibilité d'apprécier leur capacité réelle à s'adapter aux exigences du progrès technique; et le ministère de la Recherche et de la Technologie a lancé un grand colloque national en 1990 -1991 sur le management des ressources technologiques.   
En matière de formation, il y a eu des créations d'enseignements. J'ai été amené à concevoir des cours complets de 1er, 2ème et 3ème cycle en management des ressources technologiques, dans une école de commerce, Sup de Co à Marseille, ainsi qu'un mastère. A Lyon, Grenoble, on trouve également des enseignements dans le domaine. Enfin, plusieurs sociétés de conseil se sont orientées dans cette voie depuis cinq ans.   
J'ai moi-même créé « Eurostart », qui travaille sur le thème « stratégie et technologie ». Nous enrichissons en permanence, au travers des cas d'entreprises que nous traitons, nos concepts et nos outils. Je décris ces démarches et expériences dans un livre publié prochainement. 

**La rencontre de l'existentiel et du rationnel :**

**Comment vous situez­-vous aujourd'hui par rapport à vos réflexions initiales ?**  
J'ai tenté ces dernières années d'approfondir certains concepts qui n'étaient qu'ébauchés et en particulier l'interface management des ressources humaines/management des ressources technologiques qui me parait constituer la résultante majeure de tout ce travail. Cette interface est la gestion des compétences, du savoir, de la connaissance, et elle offre aux responsables des ressources humaines, une possibilité d'entrer dans la démarche stratégique.   
Depuis une vingtaine d'années, les sociologues, les psychologues d'entreprises, ou des gens comme Michel Crozier, développent une vision nouvelle de l'homme dans l'entreprise. Mais, d'une certaine façon, ce type d'approche est resté « à côté " de l'approche managériale. Aux managers et aux stratèges formés à la rationalité, ces considérations humanistes, certes dignes d'estime -qui oserait dire le contraire- ne paraissaient pas primordiales par rapport à des impératifs de gestion financière ou technique. Oui, il faudrait que les hommes communiquent entre eux, qu'ils soient heureux dans l'entreprise, mais il y a tant de problèmes...   
Or l'approche par les ressources technologiques met en évidence la nécessité d'assurer le transfert du savoir... par la communication des individus à l'intérieur de l'entreprise, paramètre impératif pour la survie de l'entreprise. Il y a donc une rencontre entre des exigences qu'on peut qualifier d'ordre existentiel et des exigences rationnelles en matière de management; et les responsables sont plus susceptibles d'intégrer des contraintes lorsqu'elles entrent dans leur schéma de rationalité et leurs paraissent incontournables.

Propos recueillis par A. B.